



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

PROCES VERBAL D'AFFICHAGE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du lundi 28 avril 2014

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

L'An Deux Mille Quatorze, le 28 avril, à 20 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Christian CAMBON, Sénateur-Maire.

Etaient présents (31) :

Christian CAMBON, Igor SEMO, Krystina BEHETRE, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Benoit WOSSMER, Philippe BOURDAJAUD, Claudine DAHAN, Marie-Béatrice BERTRAND, Hélène COUPÉ, Guy CHIAMBARETTO, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Magdalena AMOURETTI, Jean-Luc BERRIOT, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Hafida ZAIDI, Zehour STITTOU, Michel BUDAKCI, Jean-Christophe BLANC, Fabrice MORENON, Cédric DAMIEN, Marie-Karine TIBI, Sophie DENIS-DANISSET, Alexis ASTRE, Vincent DELHOMME, Patricia RICHARD, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

Etaient excusés (2) :

Alain GUETROT donne pouvoir à Igor SEMO, Christiane VERDIER-PETIT donne pouvoir à Krystina BEHETRE.

Monsieur Guy CHIAMBARETTO est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Malik YETTOU est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjointe.

DECISIONS

Le Conseil Municipal doit prendre acte des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 13 MARS 2014** Approbation d'un contrat d'avis technique entre la société Batiplus et la ville de Saint-Maurice.
- 13 MARS 2014** Approbation d'un contrat de prestation de services avec l'EURL "la Ferme de Tiligolo" et la ville de Saint-Maurice concernant la représentation d'un spectacle pour les enfants de la crèche collective municipale Delacroix située 27 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice.
Montant de la dépense : 555 € T.T.C.
- 19 MARS 2014** Approbation de l'avenant au contrat d'assurance bris de machines entre AXA France et la ville de Saint-Maurice.
- 19 MARS 2014** Approbation d'un contrat de prestation de services avec l'association Almass et la ville de Saint-Maurice concernant des animations et des démonstrations de danse orientale pour les adhérents du service municipal des sports de la ville de Saint-Maurice.
Montant de la dépense : 850 € T.T.C.
- 20 MARS 2014** Approbation d'un contrat de prestation de services concernant la pratique de l'équitation par les enfants du stage sportif organisé par le service municipal des sports de la ville de Saint-Maurice.
Montant de la dépense : 1.280 € T.T.C.

AFFAIRES FINANCIERES

1. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2013 AU BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

2. VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX – EXERCICE 2014.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE – EXERCICE 2014.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR, 1 OPPOSITION ET 2 ABSTENTIONS

4. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013 AU BUDGET PRIMITIF D'ASSAINISSEMENT 2014.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 5. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE SAINT-MAURICE - EXERCICE 2014.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 6. ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT : AMENAGEMENT DE LA VOIRIE RUE DU MARECHAL LECLERC, AMENAGEMENT D'UNE CIRCULATION DOUCE, TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 7. VOTE DE L'INDEMNITE AU MAIRE POUR FRAIS DE REPRESENTATION – EXERCICE 2014.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 31 VOIX POUR
ET 1 ABSTENTION

MONSIEUR LE MAIRE NE PARTICIPE PAS AU VOTE

- 8. ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - EXERCICE 2014.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CULTURE

- 9. FIXATION DES TARIFS D'ENTREES POUR LES CONCERTS 2014 DES MUSICALES DE SAINT-MAURICE.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 10. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2014.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

- 11. MODALITES D'ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DU CONSEIL GENERAL DU VAL-DE-MARNE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES.**

CE POINT DE DONNE PAS LIEU A UN VOTE

SPORTS

- 12. REVALORISATION DES TARIFS D'ACTIVITES SPORTIVES ET DES COTISATIONS CONCERNANT LE ST MAURICE TONIC POUR LA SAISON 2014 / 2015.**

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SCOLAIRE

13. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME A SAINT-MANDE POUR L'ANNEE 2013-2014.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR
ET 3 OPPOSITIONS

14. AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE : PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE DAME DES MISSIONS SAINT-PIERRE A CHARENTON-LE-PONT POUR L'ANNEE 2013-2014.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR
ET 3 OPPOSITIONS

15. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE ET D'ENVIRONNEMENT ORGANISEES EN 2013/2014 PAR LES ECOLES PRIVEES.

LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 30 VOIX POUR
ET 3 OPPOSITIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

**Le secrétaire de séance
Guy CHIAMBARETTO**

**Le secrétaire de séance adjoint
Malik YETTOU**

**Le Maire
Christian CAMBON**